

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers



NOM DU CONTROLEUR	MARTEAU FREDERIC
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	053Z1067 <i>Marteau Frederic</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	ZEN CONTROLE 53 2 rue Fernand SOULET 53000 - LAVAL
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S053Z064
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	04/02/2025
AUDITEUR TECHNIQUE	Baptiste TEILLET <i>Baptiste Teillet</i>

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR

Nombre de non conformité mineure (NC)	2	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires

DECISION : FAVORABLE	PROCHAIN AUDIT AVANT LE : 04/02/2027
----------------------	--------------------------------------

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers

Contrôleur : MARTEAU FREDERIC



VÉHICULE SUPERVISÉ

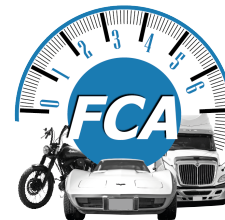
N° d'immatriculation du véhicule : EN-178-QC Catégorie de véhicule : M1 Energie : GO
Date de mise en circulation : 26/06/2017 N° PV : 25069125

SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
24068131	15/11/2024	RAS
24068162	18/11/2024	RAS
24068204	21/11/2024	RAS
24068288	28/11/2024	RAS
24068331	30/11/2024	RAS
24068516	13/12/2024	RAS
24068616	20/12/2024	RAS
24068632	21/12/2024	RAS
24068691	27/12/2024	RAS
24068710	31/12/2024	RAS

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers

Contrôleur : MARTEAU FREDERIC



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
Généralités		CONFORME
CONTENU DES PROCES VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFORME
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFORME
	FONCTION 10 - Véhicules de dépannage Non concerné.	
	FONCTION 11 - Véhicules de transport sanitaire Non concerné.	
	FONCTION 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	

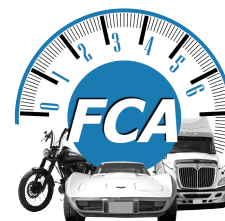
RELEVÉ DES OBSERVATIONS

	FONCTION 13 - Taxis et voitures de transport avec chauffeur Non concerné.	
--	--	--

GÉNÉRALITÉS		CONFORME
Préparation		CONFORME
SUIVI DU CONTRÔLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	Fonction 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	Fonction 2 - Direction	CONFORME
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORME
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	CONFORME
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis _____ 2.3.6.4. - Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique ➤ 6.1.7. Transmission : Méthodologie de contrôle. _____ 2.3.6.4. - Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique ➤ 6.2.13. Autres ouvrants : Méthodologie de contrôle.	NON CONFORMITÉ NON CONFORMITÉ

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers

Contrôleur : MARTEAU FREDERIC



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
	Fonction 7 - Autres matériels	CONFORME
	Fonction 8 - Nuisances	CONFORME
	Fonction 10 - Véhicules de dépannage Non concerné.	
	Fonction 11 - Véhicules de transport sanitaire Non concerné.	
	Fonction 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	
	Fonction 13 - Taxis et voitures de transport avec chauffeur Non concerné.	
MODALITES FINALES		CONFORME